



Future séparation concubinage Aide

Par **Iolita06**, le **01/01/2014 à 22:36**

bonjourrrN'ayant pas de travail fixe (cdd 20h par semaine)je souhaiterais me separer de mon compagnon car cela ne va plus entre nous.rnhors nous avons un garçon de 7 ans que dois je faire?rnje n ai pas de logement, des prets en commun et un vehicule en communrnqui dois je contacter?rn[fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **Tisuisse**, le **02/01/2014 à 11:47**

Bonjour,rnrnPour un logement : une assistante sociale,rnpour la répartition des biens communs, le droit de garde de votre fils, la pension alimentaire : le juge aux affaires familiales surtout si le papa a reconnu son fils.

Par **aguesseau**, le **02/01/2014 à 14:14**

bjr,rnen union libre, la séparation est libre donc vous devez trouver un accord avec votre compagnon.rnpour les prêts en commun, cela ne change rien l'organisme de crédit n'est pas concerné par votre séparation, vous restez solidaire des remboursements de prêts.rnpour la voiture, le propriétaire c'est celui qui figure sur la facture d'achat (et non sur la carte grise).rncdt